Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 17 (1929)

Heft: 307

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-259710

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Pétition fédérale pour le suffrage féminin

Les catholiques et le suffrage féminin.

On nous écrit :

Certains groupements catholiques opposés au suffrage des femmes essaient d'abriter l'attitude qu'ils prennent par des théories religieuses; or, on ne pourrait trop le répéter: l'Eglise catholique n'a pas de doctrine en cette matière.

Cette vérité a été affirmée avec force et simplicité par le R. Père Bessière S. J. au cours de la conférence qu'il a donnée à Genève, à la salle Carry, le samedi 27 avril.

Le R. P. Bessière a souligné que l'on peut allier les convictions catholiques les plus sincères soit avec des théories suffragistes pures et simples donnant aux femmes le vote personnel, soit avec le système du vote familial, soit même avec des opinions anti-suffragistes.

Sauf en Bulgarie, en France, au Portugal et en Suisse, a dit le conférencier, le vote féminin total ou partiel est un fait acquis Les oppositions les plus marquées seront emportées par cette marée montante; il serait donc plus sage de se préparer à l'inévitable que de tenter puérilement d'en retarder l'échéance.

Jetant sur l'histoire un coup d'œil rétrospectif, le R. P. Bessière a rappelé une fois de plus le rôle que dès l'origine l'Eglise a joué dans le relèvement de la femme et dans son émancipation de l'esclavage que lui imposait le paganisme antique.

La vague anti-féministe est partie de la Révolution française qui a repris à la femme des droits civiques dont elle avait joui jusqu'alors; en s'opposant au suffrage féminin, ses adversaires suivent non l'esprit de l'Eglise, mais celui de la Révolution.

Ceux qui ne veulent pas confier un bulletin de vote aux femmes s'appuient, généralement, pour le lui refuser, sur sa vocation providentielle de mère et d'éducatrice qui doit la préserver d'une participation aux affaires publiques: mais n'est-ce pas précisément parce qu'elle est mère et éducatrice qu'elle a, non seulement le droit, mais le devoir de savoir ce que l'école, la rue, la caserne peuvent faire de son enfant? et d'empêcher que toute son œuvre soit détruite par des institutions qu'elle subira sans même pouvoir participer à leur gestion?

A l'appui de ses théories, le R. P. Bessière a cité des paroles des plus hautes autorités ecclésiastiques.

Il serait trop long de résumer toute la conférence du R. P. Bessière qui s'est déclaré féministe et partisan convaincu du vote des femmes.

Pour nous, catholiques de Suisse, ce qu'il importe surtout de retenir, c'est l'affirmation réitérée qu'aucune doctrine de l'Eglise ne fournit des directives en matière de vote.

Les groupements catholiques anti-suffragistes sont parfaitement libres de l'être sans heurter aucune doctrine religieuse. Mais il faut bien qu'on sache que leur anti-suffragisme est tout à fait indépendant de leur catholicisme, et qu'il n'existe entre les deux, pas la moindre relation de cause à effet. M. DEMAUREX.

Prolongation de la durée de la pétition.

La décision du Comité suisse d'action de prolonger de quelques semaines le délai de rentrée des listes de signatures, ceci en raison des difficultés causées dans certains cantons par l'épidémie de grippe et le froid exceptionnel de cet hiver, a certainement été bien accueillie partout, en permettant de parfaire le travail accompli, de visiter encore quelques quartiers dont les habitants n'avaient pu être atteints, d'organiser encore quelques conférences, de lancer quelques articles de presse, et surtout de profiter de l'atmosphère de plus en plus favorable au vote des femmes qu'a créée l'effort de ces derniers mois. «Plus le temps passe, et plus nous obtenons de signatures, a déclaré une collectrice à Genève. Au début, ce n'étaient guère que le 15 ou 20 % des personnes visitées qui signaient, et maintenant, c'est certainement le 40, même le 50 % ».

Quelques résultats

Plusieurs des Commissions cantonales ne s'étant pas organisées de façon à connaître les résultats obtenus sans retirer définitivement les listes de la circulation, il nous est malheureusement un peu difficile de répondre aux questions relatives aux résultats que nous recevons de divers côtés. Voici cependant les chiffres que nous avons pu recueillir: le canton de Genève annonçait au 18 avril écoulé un minimum de 15.000 signatures et celui de Bâle, 12.250. La Chaux-de-Fonds en comptait en tout cas 6.000, Bienne de 5 à 6000 également ; le village soleurois de Gerlafingen, 800, soit plus que le chiffre d'électeurs inscrits dans cette commune industrielle.

Le suffrage féminin à la Nouvelle Société Helvétique.

Que notre revendication soit à l'ordre du jour des préoccupations publiques en Suisse actuellement, c'est ce qu'a prouvé la réunion annuelle de la Nouvelle Société Helvétique à Zurich, le 28 avril dernier, la N. S. H. dans ses Assemblées étudiant surtout comme on le sait les questions actuellement posées devant l'opinion publique. C'est en effet le vote des femmes qui était inscrit au programme de cette importante réunion, à laquelle assistait un nombreux public où l'élément féminin était largement représenté. Nos deux porte-paroles ont été le Dr. Muret et Mme Leuch, qui ont défendu nos idées avec autant de clarté que de justesse en s'appuyant sur une documentation solide, alors que la partie adverse était représentée par M. Guhl, avocat à Zurich, et Mlle Annen, secrétaire de la Ligue des femmes catholiques. Cette dernière dans un exposé très bien fait, a abandonné l'attitude intransigeante adoptée jusqu'à ces tout derniers temps par son organisation, attitude si contradictoire avec l'opinion de nombre de ses coreligionnaires et non des moindres, comme on a pu le constater par une information importante que nous avons publiée plus haut, et a concédé aux femmes une activité publique au service des œuvres d'entr'aide et de charité. Est-ce un premier pas vers une évolution ?

Bien que, d'après les comptes-rendus qui nous sont parvenus, la discussion qui a suivi ces rapports introductifs ait été fort intéressante et animée, elle n'a pas cependant abouti à une résolution qui eut été semble-t-il, favorable à la pétition; et chacun a plus ou moins couché sur ses positions. Mais aussi ne faut-il pas se rendre compte que, souvent, l'opposition antisuffragiste est chez beaucoup une affaire de sentiment, que l'on cherche à colorer de raisons intellectuelles, mais qui étant un sentiment ne peut pas se discuter ? Car l'opposition antisuffragiste raisonnée n'existe pas.

MAISON DU VIEUX

Martheray, 22 LAUSANNE Téléph. : 29-106

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers encore utilisables, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu : *chèque postal II. 1353.* — Cordial merci aux généreux donateurs.

Carnet de la Quinzaine

Lundi 13 mai:

GENÈVE: Foyer du travail féminin, 11, Cours de Rive, 19 h. 30: Soroptimist-Club. Souper mensuel réservé aux membres du Club.

Mardi 14 mai:

NEUCHATEL: Session du Conseil International des Amies de la Jeune Fille. A l'ordre du jour: *Rapport du Bureau International sur son activité. — Perfectionnement de diverses activités des Amies. — Extension de l'œuvre. — Lutte contre l'immoralité.*

Jeudi 16 mai:

GENÈVE: Association genevoise pour le suffrage féminin, r. Et.-Dumont, 20 h. 30: Assemblée générale annuelle. Ordre du jour: Rapports et élection du Comité; *La pétition fédérale: impressions et réflexeions d'une collectrice*: Mlle L. Volz; *La protection de l'enfance et la lutte contre la traite des femmes à la Société des Nations*, par Mlle A. Colin, membre de la Section sociale du Secrétariat de la S. d. N. — Thé après la séance. — Invitation à toutes les personnes que les sujets traités intéressent.

Vendredi 17 mai:

GENÈVE: *Emissions de* Radio-Genève, 20 h. 15 à 20 h. 35: *Chronique d'intérêt féminin*, causerie par T.S.F., par Mlle Gourd.

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, rue Dr Alfred-Vincent, 10.